

Édito

TOUTE L'ANNÉE, UNE FORCE À VOS CÔTÉS

Cher(e)s collègues,

Soyez les bienvenus dans ce premier numéro de la **lettre nationale** de votre syndicat Force Ouvrière DALKIA.

Vos élus FO vous accompagnent toute l'année dans votre parcours chez DALKIA.

Par cette publication, nous souhaitons **vous tenir informés** des événements qui comptent au sein de l'entreprise.

En 2025 se dérouleront plusieurs négociations importantes :

➤ Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), dans lesquelles nous demanderons une **augmentation générale** de 3%, un **saire minimum** à 2000€ et une **prime panier** de 9€.

➤ La négociation sur le temps de travail, dans laquelle nous demanderons le **maintien du télétravail** et la **revalorisation de l'indemnité**.

➤ Les négociations sur l'**intéressement** et la **participation**.

Vous serez tenus informés, dans les prochaines lettres de **l'évolution de ces négociations**.

Vous avez des questions ? Vous souhaitez être informé, soutenu ?

**CONTACTEZ
VOS ÉLUS FO !**

Laurent Birk

Délégué Syndical
National FO DALKIA
06 09 11 23 78
laurent.birk@dalkia.fr

Hafid Tagnaouti

Délégué Syndical
National FO DALKIA
06 18 68 05 27
hafid.tagnaouti@dalkia.fr

ACTUALITÉ COMPTEUR TEMPS NÉGATIF

ARNAQUE AU TEMPS DE TRAVAIL CHEZ DALKIA !

DEPUIS QUELQUES TEMPS, LES SALARIÉS DALKIA SOLLICITE LEURS REPRÉSENTANTS FORCE OUVRIÈRE CAR ILS ONT VU APPARAÎTRE SUR LEUR FICHE DE PAYE DES « **COMPTEURS TEMPS NÉGATIFS** », LEUR IMPOSANT DE RATTRAPER DES JOURS DE TRAVAIL. IL S'AGIT D'UN **DISPOSITIF PARFAITEMENT ILLÉGAL**, QUI N'EST PRÉVU PAR AUCUN TEXTE LÉGISLATIF OU RÉGLEMENTAIRE.

➤ UN « COMPTEUR TEMPS » IMAGINAIRE

Après vérification auprès de juristes, **il n'existe de mention d'un « compteur temps négatif » nulle part**, ni dans les textes nationaux réglementant le temps de travail, ni dans l'accord DALKIA signé par la direction et les organisations syndicales.

Le **temps de travail** chez DALKIA étant **annualisé**, il est impossible pour l'entreprise d'estimer si le salarié a trop travaillé ou pas assez avant le 31 décembre de l'année en cours.

➤ FAIRE DISPARAÎTRE LE COMPTEUR TEMPS



Dans les accords sur le temps de travail, seules les **heures excédentaires et supplémentaires** sont traitées, ouvrant droit à des **journées de récupération**.

Si vous voyez apparaître un compteur temps négatif sur votre fiche de paye, contactez immédiatement vos représentants Force Ouvrière, pour qu'ils puissent alerter la direction sur ce dysfonctionnement et obtenir le **retrait de ce dispositif illégal**.

TEMPS DE TRAVAIL CHEZ DALKIA :

FAITES-NOUS VOS SUGGESTIONS

Le comité de suivi de l'accord « Temps de Travail et Reconnaissance », qui régit le temps de travail chez DALKIA, se réunira le 7 novembre 2024.

Si vous avez des suggestions pour améliorer le sujet, **contactez vos représentants FO**.

Vous êtes Manager Opérationnel ?

N'oubliez pas que vous pouvez faire une **demande de télétravail** à la Direction des Ressources Humaines.

SE SYNDIQUER, C'EST EXISTER !



SE SYNDIQUER COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'adhésion à FO DALKIA s'accompagne d'une cotisation de **132€ par an** pour l'Île-de-France.

66% de cette cotisation est déductible des impôts.

Ainsi, pour une cotisation de 132€, vous obtiendrez une réduction fiscale de 87,12€.

Si vous ne payez pas d'impôts, l'État vous donnera un crédit d'impôts de 87,12€.

Au final, votre adhésion à FO DALKIA ne vous reviendra qu'à **44,88€ par an**.

VOS AVANTAGES FORCE OUVRIÈRE

EN ADHÉRANT À FO DALKIA, VOUS BÉNÉFICIEZ AUSSI DE :



L'adhésion sans supplément à un contrat de **protection juridique**.



L'adhésion sans supplément à l'**A.F.O.C.** (association de protection des consommateurs).

JE SUIS TON BULLETIN D'ADHÉSION

Remplis-moi et renvoie-moi par mail avec ton RIB à un élu Force Ouvrière

NOM: PRÉNOM:

ADRESSE PERSONNELLE:

CODE POSTAL: VILLE:

TÉLÉPHONE: ADRESSE MAIL:

SITE DE TRAVAIL:

NIVEAU:

Fait à :
le : Signature:



CONTACTEZ-NOUS :

Vous avez des questions, vous souhaitez des informations sur vos droits, vos salaires, vos conditions de travail ?

Contactez vos représentants Force Ouvrière DALKIA :

Hafid TAGNAOUTI :

06 18 68 05 27

hafid.tagnaouti@dalkia.fr

Laurent BIRK :

06 09 11 23 78

laurent.birk@dalkia.fr